

Vœu des conseillers municipaux Socialistes, Châtillon pour Tous, Verts, Modem

Conseil municipal du 22 septembre

Le projet de Grand Paris a été présenté par le président de la République le 29 avril 2009. Lors de son discours, le président a déclaré : « Le grand Paris, c'est l'Etat qui donne l'impulsion mais qui n'impose pas d'en haut un projet qui ne peut réussir que s'il est partagé par tous ».

Aujourd'hui, un projet de loi est en préparation et les collectivités locales et leurs représentants doivent être consultés avant le 25 septembre.

Qu'y a-t-il dans ce projet de loi ?

- Un projet d'urbanisation au seul bénéfice du développement économique, pour servir le projet pharaonique du président qui veut faire de la Défense le premier pôle financier européen (discours de La Défense du 29 juin). En conséquence, le projet ne conçoit le développement des transports qu'en termes de plus de vitesse pour les hommes d'affaires qui se rendent à la Défense depuis les aéroports ou depuis le plateau de Saclay. Des zones entières d'habitation seraient uniquement traversées par ce nouveau métro.
- Un projet qui revient en arrière sur 27 ans de décentralisation. Tous les outils construits depuis 1982 sont mis entre parenthèses et l'Île de France devient un régime juridique d'exception. Des mesures dérogatoires tendent à court-circuiter les procédures classiques de concertation et d'enquête publique, les collectivités concernées perdent la maîtrise de l'urbanisme tout autour des gares. 35 000 hectares de préemption autour des gares seraient concernés.
- Un projet qui méprise les problèmes quotidiens de transport de millions de franciliens. L'urgence aujourd'hui est de réaliser sans délais les projets prêts à être engagés et pour lesquels les élus franciliens ont voté les priorités : désaturer la ligne 13, améliorer les conditions de transports dans le RER, prolonger la ligne 11 et le tramway T1, créer un transport en rocade et mettre en œuvre de manière effective tous les projets inscrits au contrat de plan Etat Région.
- Un projet qui méprise l'urgence écologique, au bénéfice d'un développement économique sans concertation. Avec des enquêtes publiques réduites au minimum, l'ensemble des impératifs environnementaux aura tendance à disparaître au profit du béton à tout va, puisqu'il faudra bien financer via les promoteurs immobiliers les milliards d'euros de dépense.

C'est pourquoi, le conseil municipal de Châtillon, toutes couleurs politiques confondues, demande à ce que le discours du président de la République soit respecté et que le projet de loi en préparation soit revu de fond en comble afin d'éviter l'ensemble de ces régressions.